

Réf: Dossier N° 136126

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAISON TITI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE CITE HARMONIE
VILLA 224, Lot 224, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date 17 août 2022 et enregistrés au CEPICI le 22 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON TITI »

Objet : PÂTISSERIE, VIENNOISERIES, AMUSE-BOUCHES SUCRES
ET
SALES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE CITE HARMONIE VILLA 224, Lot 224, Ilot 23

Dirigeant(s) : Mme FALL FARMATA EPOUSE TCHEMELE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07661 du 24/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38544/GTCA/RC/2022 du 24/08/2022

